

Nouveaux Conseil d'administration et Bureau pour l'AFPAC

(Association Française pour les Pompes à chaleur)

A Paris – Maison de l'Amérique Latine

Aujourd'hui, lundi 28 mars, l'AFPAC organisait son Assemblée Générale, à la Maison de l'Amérique Latine à Paris.

Conformément à ses statuts, l'AFPAC a renouvelé le tiers des membres de son Conseil d'Administration.

Ainsi, sont reconduits au conseil d'administration :

ATLANTIC
BDR THERMEA DE DIETRICH
EDF
FMDE-FNAS
GROUPE MULLER
SNEFCCA

Le Conseil d'Administration de l'AFPAC est le suivant :

ALDES AERAUQUE représenté par Marc BREVIERE
AICVF représenté par Jean PRADERE
ARISTON THERMO GROUP / CHAFFOTEUX SAS représenté par Brice KOSINSKI
ATLANTIC représenté par Christophe THEBAULT
BDR THERMA DE DIETRICH - représenté par Mathieu DIETRICH
CAPEB représentée par Julien DARTHOU
CARDONNEL Ingénierie représenté par Frédéric CADIEU
DAIKIN représenté par François DEROCHE
EDF représenté par Arnaud KAUTZMANN
FDME-FNAS représenté par Sylvain BERNARD
GROUPE MULLER représenté par Eric BAUDRY
MITSUBISHI ELECTRIC représenté par Christel MOLLÉ
NIBE ENERGY SYSTEMS FRANCE représenté par Christian BLANC
SNEFCCA représenté par Tugdual PAPILLON
STIEBEL ELTRON SAS représenté par Amaury JOURNEL
SYNASAV représenté par Roland BOUQUET
UMGCCP représenté par Jean-François CERISE
UNICLIMA représenté par Valérie LAPLAGNE

A l'issue de son Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'administration de l'AFPAC s'est réuni afin de renouveler son bureau :

- François DEROCHE (DAIKIN) est élu **Président de l'AFPAC**,
- Sylvain BERNARD(FDME-FNAS), Jean François CERISE (UMGCCP), Christel MOLLE (MITSUBISHI ELECTRIC), Roland BOUQUET (SYNASAV), Christophe THEBAULT (ATLANTIC) sont élus aux postes de **Vice-Présidents**,
- Valérie LAPLAGNE (UNICLIMA) a été élue **Trésorière**,
- Jean Pradère (AICVF), **Trésorier Adjoint**,
- Arnaud KAUTZMANN (EDF) est élu **Secrétaire**,
- Et Brice KOCINSKI (ARISTON THERMO GROUP) est élu **Secrétaire Adjoint**.

L'AFPAC, un organe fédérateur pour l'ensemble de la filière

Créée en 2002, l'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) regroupe un panel représentatif de membres de l'ensemble de la filière : industriels, bureau d'études, énergéticiens, distributeurs, laboratoires d'essai et centres techniques, syndicats professionnels, services institutionnels, organismes de certification et de contrôle.

Elle réalise aussi des actions de communication auprès des pouvoirs publics français et européens afin de les sensibiliser à l'intérêt énergétique et environnemental de ces systèmes de chauffage. Elle répond enfin aux nouvelles attentes des consommateurs de plus en plus demandeurs d'informations.

Dans un marché français et européen en développement, elle coordonne et renforce les efforts déjà engagés par les membres de la filière et fédère les intervenants autour d'objectifs qualitatifs communs.

L'AFPAC est régie par un Conseil d'Administration composé de 18 membres. Le Conseil d'administration est chargé d'appliquer les orientations approuvées par l'Assemblée des membres et de veiller au bon fonctionnement de l'association.